



OBLIGATIONS MOBILITE POUR VALIDATION DU SEMESTRE 7

- ➔ Etablir un contrat pédagogique (learning agreement) avant votre départ en suivant les consignes du service des Relations Internationales de Bordeaux Sciences Agro, à savoir, en ligne sur votre portail de mobilité pour les mobilités ayant lieu au sein de l'Union Européenne ou via un modèle transmis pour les autres destinations.
- ➔ Le contrat devra être signé par vous-même, M. Jean-Philippe Fontenelle pour Bordeaux Sciences Agro et l'établissement d'accueil, dans cet ordre.
- ➔ S'assurer de la validation de toute modification apportée à votre contrat tout au long de votre mobilité, le cas échéant, en suivant le même circuit de signatures. Notez que, seule la dernière version signée par l'ensemble des parties (étudiant, Bordeaux Sciences Agro, université d'accueil) sera prise en compte pour vous attribuer les équivalences de crédits.
- ➔ Valider les 26 ECTS requis pour être admis à passer au semestre suivant (en tout état de cause, le nombre d'ECTS validés sera limité à 26).
- ➔ Récupérer le relevé de notes dans l'établissement d'accueil avant votre retour (ou définir les modalités de récupération avec l'établissement d'accueil) et le remettre au service des Relations Internationales de Bordeaux Sciences Agro **dès que possible** via l'espace Moodle dédié ;
- ➔ Respecter les dates de rentrée de Bordeaux Sciences Agro. **Aucun retard ne sera admis.** Toutefois, exceptionnellement et sur demande expressément justifiée, un report pouvant aller jusqu'à une semaine pourra être décidé par la DEVE. Merci d'adresser vos demandes à votre gestionnaire 2A (lydie.baudin@agro-bordeaux.fr) .
Par dérogation, les étudiants effectuant une mobilité au Japon ou en Allemagne peuvent être dispensés des enseignements du TC du S08 à la condition de suivre des cours sur les mêmes thématiques chez le partenaire (validation dans le learning agreement).
- ➔ Passer les examens et rattrapages nécessaires à la validation de votre semestre **avant votre retour** voire exceptionnellement à Bordeaux Sciences Agro avec l'accord de l'établissement d'accueil et de l'école ; vous rapprocher des Relations Internationales pour l'organisation de ces évaluations.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des obligations concernant la mobilité pour valider le semestre à l'étranger et m'engage à les respecter.

Date :

Nom et prénom :

Signature :

Document qui devra être déposé via l'application PEGASE